

## **Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,**

### **LE PRESIDENT,**

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

### **DECIDE**

#### **Article 1**

Le tarif des PUN pour la publication de l'ouvrage « Charles-François Guibalt et son œuvre. Cent vues de vieux châteaux et autres édifices du département de la Meurthe » est fixé conformément au devis ci-joint.

#### **Article 2**

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

#### **Article 3**

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux des PUN et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 16 juillet 2020

Pierre MUTZENHARDT

Le Président  
de l'Université de Lorraine

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

Pierre MUTZENHARDT

**21 JUL. 2020**





**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**

**PUN**

**ÉDITIONS UNIVERSITAIRES DE LORRAINE**

**DEVIS *estimatif* actualisé DE PUBLICATION**

**« Charles-François Guibal et son œuvre. Cent Vues de vieux châteaux  
et autres édifices du département de la Meurthe »**

*Par Gérard Giuliano, dans la collection « Archéologie, Espaces, Patrimoines »*

**COÛT DE FABRICATION :**

*Conception graphique de la couverture et mise en page prises en charge au sein de l'équipe de l'auteur ; remise aux PUN-Edulor de fichiers PDF finalisés, avec polices incorporées, sans intervention ultérieure de l'éditeur.*

**IMPRESSION**

Format fini : 29,7 x 21 cm à l'italienne.

Couverture : impression quadrichromie recto sur carte couchée 1 face 350 g, pelliculage brillant recto.

Intérieur : 200 pages impression quadrichromie recto-verso sur papier couché moderne ½ mat 135 g.

Façonnage : dos carré collé PUR, rogne trois faces.

Conditionnement sous film plastique à l'unité et livraison deux points.

Tirage : 500, 550 ou 600 exemplaires

*Estimation de prix pour l'impression en 500 exemplaires : 7 735,19 € H.T.*

*Estimation de prix pour l'impression en 550 exemplaires : 7 557,95 € H.T.*

*Estimation de prix pour l'impression en 600 exemplaires : 7 643,40 € H.T.*

**Total à régler dans le cadre d'une prestation interne\* (entre composantes de l'UL) :**

**7 735,19 € H.T.** pour un tirage de 500 exemplaires ;

**7 557,95 € H.T.** pour un tirage de 550 exemplaires ;

**7 643,40 € H.T.** pour un tirage de 600 exemplaires.

**Total à régler dans le cadre d'une prestation externe\* (hors composantes de l'UL) :**

**8 063,16 € T.T.C.\*\*** pour un tirage de 500 exemplaires ;

**7 878,40 € T.T.C.\*\*** pour un tirage de 550 exemplaires ;

**7 967,48 € T.T.C.\*\*** pour un tirage de 600 exemplaires.

*\* Dans le cas d'un financement partagé entre une composante de l'Université de Lorraine et une structure extérieure, choisir le montant hors taxes si la majeure partie du financement est prise en charge par la composante de l'UL.*

*\*\* Selon les règles comptables appliquées par l'Université de Lorraine, ce montant T.T.C. équivaut à un hors taxes recalculé à un taux de 4,24 %.*

*La présente étude est un document non-contractuel, ne constituant qu'une estimation des coûts sur la base des tarifs actuellement pratiqués par le(s) prestataire(s) et selon les informations transmises par l'auteur. Ce devis est valable un an à compter de la date figurant ci-après.*

Ferri Briquet  
Chargé de mission « Edition »  
Gestionnaire des PUN – Edulor  
23 septembre 2019